

## COMPTE-RENDU

### Commission Bien Vivre en Bassée Montois

Jeudi 07 octobre2021

**Lieu :** Mairie de CHALMAISON

**Heure :** 17H30

**Fin :** 19h55

**Présents :** Jean-Pierre DELANNOY (VP)/Virginie CLAUDE-MORIZE (DGS)/Eric MUGOT (Bray)/Corinne RIOTTE (Bray)/Florence RONDEAU (La Tombe)/Virginie VOLLEREAU (La Tombe)/Christelle AMABLE (Egligny).

**Excusé(s) :** Roger DENORMANDIE (Président CCBM)/Carine LETERRIER (D-D)/Stéphanie BANOS (Châtenay)/ Georges SOUCHAL (Chalmaison)

**Absent(s) non excusé (s) :** Nathalie MOREAU (Vimpelles)/Catherine DUVERNEIX (Bray)/ Martine FLON (Grisy)/ Jean-Louis CHAIGNEAU (Savins).

**Invité (s) :** Bertrand DUCHEZ (Président association EPI de Gurcy)

→ Monsieur Jean-Pierre DELANNOY remercie les membres présents pour cette Commission Bien Vivre.

→ Monsieur Bertrand DUCHEZ, Président de l'association l'EPI de Gurcy, basée à GURCY-LE-CHÂTEL, est présent ce jour afin de pouvoir présenter aux membres de la Commission Bien Vivre son association.

Monsieur DUCHEZ en avait fait la demande en juin 2021. Monsieur Jean-Pierre DELANNOY a accepté sa demande.

Il invite Monsieur Bertrand DUCHEZ à se présenter et à présenter l'association l'EPI de Gurcy.

## 1. Présentation de l'EPI de Gurcy

- L'EPI de Gurcy est une épicerie solidaire, participative et associative, créée il y a 1 an pendant le confinement.
  - La création de cette association est née grâce à l'association Coquelicots de D-D et à l'association Phase citoyenne du Montois de M-L.
  - Elle est gérée par des bénévoles. Il faut être adhérent pour avoir accès à l'EPI. L'adhésion est de 10 euros par an. L'association est totalement informatisée, les commandes de paniers se font exclusivement via le site internet de l'EPI et sont à venir chercher le samedi. Aucune livraison à domicile sauf pour quelques personnes âgées en ayant fait la demande. Les adhérents doivent mettre de l'argent sur leur compte (pas de minimum) pour pouvoir acheter et le réalimente au fur et à mesure.
  - L'EPI accepte parfois les chèques.
  - Nombre d'adhérents : 88 dont 22 de GURCY / 19 de DONNEMARIE-DONTILLY / 18 de MONTIGNY-LENCOUP. Le reste étant des adhérents d'autres villages.
  - L'association s'adresse prioritairement aux habitants des alentours de GURCY. Elle travaille avec des producteurs locaux proche de GURCY. Les producteurs doivent verser une participation à l'EPI.
  - Cette association propose uniquement des denrées alimentaires et par la suite espère avoir des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité. Les produits vendus sont proposés à des prix très compétitifs.
  - C'est également un lieu d'échanges, un lieu où les adhérents peuvent visiter des fermes, un lieu d'échanges de services (lieu d'entraide) → les adhérents peuvent aller aider les agriculteurs pour arracher les pommes de terre par exemple.
  - L'EPI de Gurcy est la première en Seine-et-Marne ; il en existe 2 autres dans le département de l'Essonne (91). Aucune obligation de proposer du bio mais l'obligation de respecter la charte mise en place par la société Monepi.
- Monsieur DUCHEZ nous précise qu'à l'EPI de Gurcy, les produits sont uniquement bio.
- L'association se trouve dans un local prêté par la mairie de GURCY-LE-CHÂTEL. Son inauguration s'est déroulée le 1<sup>er</sup> octobre 2021.
- Elle a perçu plusieurs aides financières.
- Les charges comme l'électricité, le chauffage sont payés par l'EPI.

→ Monsieur DELANNOY demande à Monsieur DUCHEZ ce qu'il attend de la Communauté de Communes Bassée Montois.

*Réponses de Monsieur DUCHEZ :*

- faire connaître l'association,
- être à l'écoute de toutes initiatives,
- faciliter la création d'autres EPI sur le territoire,
- une aide financière.

→ Fin d'intervention de Monsieur DUCHEZ à 18h20. Monsieur DELANNOY le remercie pour son exposé.

→ Monsieur DUCHEZ quitte la réunion, la Commission est d'accord sur le fait que l'association n'a pas de rayonnement communautaire mais que la Communauté de Communes peut l'aider au niveau de la communication.

## **2. Bilan journée Découverte des Associations**

- 59 associations représentées sur les 2 sites dont 12 en doublon. L'année dernière seulement 32.
- Les membres de la Commission ont eu des retours positifs concernant cet évènement.
- Les associations ont pu profiter de cette journée pour augmenter leurs nombres d'inscriptions.
- Interventions musicales de l'harmonie municipale de l'école de musique de D-D
- Démonstration de zumba
- Demander l'année prochaine à ce qu'il y ait plus de démonstrations ?
- Reconduction pour l'année prochaine de la manifestation sur les 2 sites + reconduction de la navette gratuite pour tous.
- Communiquer beaucoup plus sur les horaires et la gratuité des navettes.
- Prévoir un questionnaire en ligne de satisfaction pour les associations ?

### **3. Présentation Week-end Ateliers d'artistes**

→ Cette année, seulement 15 artistes sont inscrits pour l'évènement Ateliers d'artistes.

- Jean-Pierre DELANNOY rappelle que les artistes hors de la Communauté de Communes Bassée Montois ne sont plus invités à cette manifestation. Il s'agit des artistes du territoire Bassée Montois.

Suite à la demande d'une artiste très âgée (et hors CCBM) qui nous a mentionné que depuis le début de la création des Ateliers d'artistes elle participait et que cette année c'était sa dernière année,

Exceptionnellement et pour la dernière fois, les artistes hors du territoire pouvaient être accueilli chez les artistes Bassée Montois.

→ Sur les 59 artistes recensés sur le territoire, seulement 25 nous ont répondu (positivement ou négativement) pour le week-end des Ateliers d'Artistes.

→ Communication : lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2021, chaque commune a reçu les dépliants pour le week-end des Ateliers d'Artistes (correspondant au nombre de boîtes aux lettres de leur commune). Chaque habitant a donc eu un dépliant.

- 1 article de presse dans le journal de La République de Seine et Marne
- 1 semaine de diffusion intensive sur la radio Oxygène (du 11 au 17 octobre 2021).
- Affiches dans les 42 communes.

→ Il sera demandé aux artistes de nous dire le nombre de personnes reçues chez eux durant ce week-end.

→ Monsieur DELANNOY rappelle que le service communication de la CCBM doit assurer le fait de prendre des photos et/ou vidéos afin d'enrichir le site internet de la CCBM.

#### **4. Procédure d'obtention des subventions pour les associations**

→ Attention, les demandes de subventions sont à envoyer ou à déposer jusqu'à la date limite du 31 décembre de l'année en cours.

→ Toutes les demandes de subventions ne sont pas recevables et il est important de rappeler que les subventions sont attribuées aux associations ayant un rayonnement communautaire et/ou une action communautaire.

→ Virginie CLAUDE-MORIZE expose le modèle de procédure de demande de subvention qui était demandé aux associations dans le Nogentais.

- Rappel des dates de dépôt
- Préciser que toute demande incomplète ne sera pas traitée
- Le procès-verbal de la dernière AG
- Le RIB
- Le rapport d'activité
- Le Cerfa
- La composition du bureau et du conseil d'administration
- Les aides en nature
- Le personnel
- Les moyens humains, les adhérents, les bénévoles
- Les comptes de résultats
- L'implication dans la vie locale
- Le bilan financier

→ Jean-Pierre DELANNOY demande à la Commission de valider la nouvelle procédure d'obtention des demandes de subventions = adoptée à l'unanimité.

## **5. Point sur les écoles de musiques :**

Les 2 écoles de musique du territoire ont été reçu cette année ainsi que l'harmonie municipale afin de nous présenter leurs différentes actions.

Nous apprenons qu'il y a une fanfare « Le réveil du Montois ». Nous allons prochainement la recevoir.

Le but est d'harmoniser ces associations et qu'elles travaillent ensemble.

A terme : créer une école commune.

Prévoir une réunion avec les écoles de musique, l'harmonie, la fanfare et le Président de la CCBM.

Il ne faut pas oublier qu'il y aura un coût important pour réaliser ce projet.

## **6. Point sur le cinéma :**

→ Inauguration du cinéma de BRAY après les travaux, vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021.

▪ Discours du Président, pot d'inauguration offert par la CCBM puis ciné-débat offert par le cinéma.

→ Il serait intéressant que la CCBM organise avec le cinéma 2 à 3 manifestations durant l'année.

→ Visionnage des photos prises par Jean-Pierre DELANNOY lors des différentes manifestations : inauguration du cinéma / journée découverte des associations / fête de la musique / futur centre culturel à D-D.

Monsieur DELANNOY remercie encore une fois les membres de la Commission et clos la séance.

7.

8.